

DÉTECTEZ, VEILLEZ LES AO EN LIGNE

ORGANISEZ-VOUS POUR Y RÉPONDRE
ΟΚΡΑΜΙΣΕΤ-ΑΝΟΞ ΚΟΟΚ Ι ΚΕΛΟΙΝΚΕ

Echangeur Bordeaux Aquitaine – 28 septembre 2010

www.nticonseil.com

||| Qui sommes-nous ?

Le cabinet **tiConseil** a pour mission principale la prestation de conseil et la réalisation d'études sur le développement et les usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les entreprises, les organismes publics et les collectivités territoriales.

Notre ambition est de permettre aux organisations, et au sein de ces organisations, aux utilisateurs, de s'approprier ces différents outils et à en maîtriser l'usage afin de leur révéler leurs pleines potentialités.

Conseil, Expertise et Audit

Formation

IT Management

Marketing et Sites Internet

www.nticonseil.com

III Appels d'Offres Marchés Publics

Chefs d'entreprises, entrepreneurs, PME, l'objectif de cet atelier est de vous donner les informations nécessaires pour comprendre les marchés publics et y répondre de manière efficace.

L'accès aux marchés publics est indéniablement plus compliqué et plus difficile pour une PME que pour une grande entreprise qui peut débloquer des moyens dédiés.

Les Marchés Publics

Sites Internet de référence

Veilles des publicités d'appels d'offres

Stratégie & Organisation

Dématérialisation des MP

www.nticonseil.com

LES MARCHÉS PUBLICS

www.nticonseil.com

III Le domaine public source de commande

Commande publique 2009 :

- Environ 120 milliards d'euros,
- 10% du PIB national.

Les marchés publics concernent toutes les activités:

- Petits travaux et BTP,
- Fournitures (biens)
- Services
- Etc...

Étude de l'INSEE

- Construction : 31,8 %
- Services aux entreprises : 23,5 %
- Biens d'équipement : 13,6 %

www.nticonseil.com

III Une réelle difficulté pour les PME

Mauvaise perception des marchés publics par les PME :

- Choc entre deux organisations différentes,
- Découragement, basé sur un manque d'informations,
- Nombreux préjugés :
 - « lourdeur » (23,7 %),
 - « complexité » (20,6 %),
 - « marchés différents » (14,4 %),
 - « potentiel de clientèle » (1 %) !

Cadre réglementaire pourtant favorable avec CMP 2006 :

- allotissement obligatoire,
- assouplissement du critère « référence »
- ...

www.nticonseil.com

III Les annonces d'appels d'offres

1. Le principe d'équité de traitement:

- « respecter les principes de liberté d'accès à la commande publique »,
- Modalités précises de publication,
 - Marchés > 90 000 euros : BOAMP
 - Marchés > 420 000 euros (Fournitures) : JOUE
 - Marchés > 5 270 000 (Services) : JOUE
- Marchés < 90 000 euros : liberté de choisir l'ensemble des supports de publication
- Marchés < 4000 euros : encore plus de liberté...

III Les annonces d'appels d'offres

2. Choix entre de nombreux supports :

- Recours à la presse écrite spécialisée ou grand public,
 - Veille couteuse en temps et en argent,
 - Ciblage géographique.
- Diffusion sur Internet
 - Économique et temps réel,
 - Large diffusion,
 - Multiplication des supports virtuels de publication

III Procédures et formulaires administratifs

3. Grande hétérogénéité :

- Des procédures
 - Selon la nature de l'AO (travaux ou fournitures et services),
 - Selon le montant estimé du marché,
 - Selon l'administration qui passe l'appel d'offres

- Des documents
 - Composant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 - *La non standardisation de ces formulaires est à l'origine d'une perte de temps et de surcharge de travail pour les PME...*

III Procédures et formulaires administratifs

Contenu type d'un DCE	
la lettre de consultation	
le Règlement de Consultation (RC)	
les documents à caractère contractuel	
l'Acte d'Engagement (AE)	
le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	
le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	
le cahier de sécurité pour les marchés de travaux	
les documents non contractuels :	
le détail des prix	
le mémoire technique	

III Le règlement de la consultation

Le règlement de la consultation contient des dispositions :

- Sur les documents à produire par les candidats
- Sur les délais de réponse
- Sur les contacts au sein de l'administration
- Sur les critères d'attribution du marché (critères de jugement des offres pondérées)



SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE

III Veille des publicités d'appels d'offres

- Consulter et sélectionner les publicités qui correspondent à votre activité
 - Consultez
 - les sites officiels : [BOAMP](#), [JOUE](#)
 - les sites des collectivités acheteuses : site internet et plate-forme de dématérialisation
 - Consultez les sites spécialisés tels que :
 - <http://www.marchesonline.com>
 - <http://www.klekoon.com/>
 - <http://www.marches-publics.info/>
 - <http://www.marches-publics-artisans.com/>
 - S'inscrire et recevoir les alertes mails par domaine d'activités
- Obtenir le DCE en s'adressant directement à l'administration ou en le téléchargeant

www.nticonseil.com

The screenshot shows the homepage of the official French journal website. The header includes the logo of the French Republic and the text 'journal-officiel.gouv.fr'. Below the header, there are several main sections:

- LE JOURNAL OFFICIEL ÉLECTRONIQUE AUTHENTIFIÉ**: A section for the electronic journal, mentioning that it publishes legislative and regulatory texts of the Republic, with a link to 'Le JO électronique authentifié'.
- LES ANNONCES OFFICIELLES**: A section for official notices, including notices for associations and companies, with links to 'Consulter les annonces', 'Accéder aux formulaires', and 'Diffuser les comptes annuels'.
- LES ANNONCES DE MARCHÉS PUBLICS**: A section for public procurement notices, with links to 'Consulter les annonces', 'Ajouter aux favoris', and 'Diffuser les comptes annuels'.

At the bottom of the page, there are logos for 'BOAMP.fr', 'BODACC', and 'Info-financière'.

www.nticonseil.com

The screenshot shows the AWS - Editeur de MPL website. The main navigation bar includes 'AWS', 'MARCHÉS PUBLICS', 'CMP 2005', 'ENTREPRISES', and 'PRATIQUE'. The page title is 'PUBLICATION ET DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS'. A search section titled 'ACCÈS LIBRE AUX ANNONCES' features filters for 'Nature' (Toutes, Travaux, Services, Fouritures), 'Région' (Toutes), and 'Mot-clé'. A 'Rechercher' button is present. A sidebar on the left contains sections for 'COLLECTIVITÉS', 'ENTREPRISE', and 'RECEVEZ LES DERNIÈRES ANNONCES'. A large image of a man in a suit is on the right. Text on the page describes the service as free and available to all, mentioning the BOAMP 2010 and the 100% DÉMATÉRIALISATION logo.


www.nticonsell.com

The screenshot shows the Marchés-Publics-Artisans.com website. The navigation bar includes 'Accueil', 'Actualités Marchés Publics', 'Formulaire Marchés Publics', 'Fiches Techniques Marchés Publics', and 'Lexique Marchés Publics'. The main heading is 'Bienvenue sur Marchés-Publics-Artisans.com'. The text explains that the site is oriented towards artisans and provides information on public tenders. A search bar is located on the right. Below the search bar, there are sections for 'Liens' and 'Syndication'. The 'Liens' section lists various resources like 'Dématerialisation des marchés publics', 'Marchés Publics PME (P)', 'BOAMP', and 'Auto Marchés Publics pour les TPE-PME'. The 'Syndication' section lists RSS feeds for news, comments, and syndication.

www.nticonsell.com

VEILLES DES PUBLICITÉS D'APPELS D'OFFRES

www.nticonseil.com



Nouveaux avis à consulter liés à votre profil

MarchésOnline | [MarchésOnline@groupe-moniteur.fr](#) | [Appeler nos contacts](#) | 23/08/2013 09:45

Christophe CROSIANT (nticonseil)

Nouveaux avis à consulter liés à votre profil

MarchésOnline.com
Le portail officiel des appels d'offres

Monsieur Christophe CROSIANT,

Vous avez demandé la surveillance du profil de recherche **nticonseil 9328717**.

Mais vous informons de la mise en ligne de 7 avis correspondant à ce profil.

Mais vous informons à aller les consulter [ce profil](#).

Pour en prendre connaissance, vous devez vous identifier, mais vous rappelons à cet effet votre identité qui vous faudra compléter de votre mot de passe.

Identifiant: **nticonseil**

Mais vous rappelons votre format d'accès est activé: **Formulaire accès libre**.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à solliciter un membre à notre service clientèle qui est à votre disposition pour vous assister sur l'utilisation des fonctionnalités de notre site.

Bien cordialement,

GROUPE MONITEUR | **MarchésOnline.com**

SERVICE CLIENTS

Nous téléphoner: **01 40 15 51 49**
du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et de 18:00 à 18h
le vendredi de 9h à 13:00 et de 15:00 à 17h

Nous envoyer un fax: **01 40 15 51 49**
Nous envoyer un email: marchesonline@groupe-moniteur.fr

www.nticonseil.com

STRATÉGIE & ORGANISATION

www.nticonseil.com

III Stratégie de réponse

Ne négligez pas l'avant-vente :

- Réputation : 19 %
- Entretiens avant AO : 28 %
- Proposition commerciale écrite : 35 %
- Défense (oral) : 18 %

(Poids des facteurs contributifs au long du cycle de vente)

➤ Influencer le cahier des charges

www.nticonseil.com

III Stratégie de réponse

Le MP correspond il à mes capacités :

- Apprécier l'opportunité d'une soumission,
- Vérifier la date limite de dépôt de candidatures et/ou de l'offre
- Vérifier votre capacité à postuler :
 - Ai-je le temps pour me porter candidat,
 - Pour exécuter le marché !
- Vérifier que vous n'êtes pas soumis à une incapacité à vous porter candidat
- Fiche de qualification : Go/No Go

III Stratégie de réponse

Clés pour optimiser ses réponses :

- Les outils pour analyser :
 - Check-list des besoins
 - La matrice de réponse
 - La grille de compatibilité
- Les techniques argumentaires
 - Se positionner par rapport à la concurrence
 - FAQ
 - Executive summary
- Bâtir des propositions types argumentées

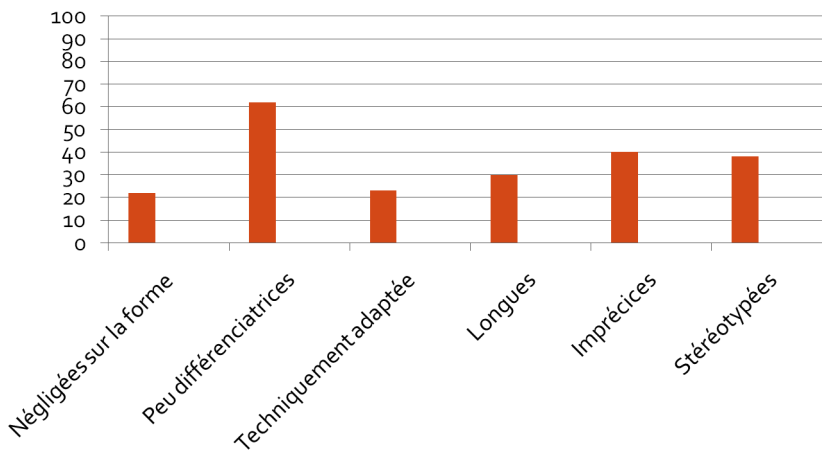
III Stratégie de réponse

Établir un devis descriptif et estimatif :

- Analyser le volet financier de l'offre,
- Analyser quelle est la proportion réservée au prix par rapport aux critères de pondération
- Si le prix n'est pas le critère déterminant :
 - Accentuer sur les autres critères de pondération,
 - Mettre en avant dans le mémoire technique, l'originalité de l'offre, les moyens humains, l'expérience...
- Déterminer les modalités de soumission au marché :
 - Postuler seul ou seul avec des sous-traitants,
 - Postuler en groupement conjoint ou solidaire.

www.nticonseil.com

III Comment sont jugées les propositions ?



www.nticonseil.com

III Stratégie de réponse

Plan type de proposition :

- Executive Summary
- Proposition Technique
- Proposition Commerciale
- A propos de vous
- Annexes

III Stratégie de réponse

Établissement de l'offre:

- Lister les documents à mettre dans l'enveloppe « Candidature »,
- Lister les documents à mettre dans l'enveloppe « Offre »,
- Vérifier les signatures du document
- Bien cibler le destinataire de l'offre
- Suivre le déroulement de la procédure

III Stratégie de réponse

Les recommandations au moment de la réponse :

- Lire attentivement le CCAP :

il définit précisément les conditions d'exécution administratives du marché : notamment tous les aspects financiers (avances, acomptes, pénalités applicables)

- Prendre soin de remplir l'acte d'engagement

aucune rature, aucune réserve, signature de la personne habilitée juridiquement à représenter l'entreprise.

III Stratégie de réponse

Actions Proactives:

- Répondre aux questions clients
- Solliciter un rendez-vous
- Un oral : préparer un PowerPoint argumenté !
- Préparer une négociation

III Le marché a été attribué

Votre offre a été retenue

- Bravo
- Transmettre les docs complémentaires
- Attendre la notification
 - L'exécution de la prestation ne peut débuter uniquement avec la notification du marché
 - Respectez les délais d'exécution sous peine de pénalités
- Conserver les documents constitutifs du marché
 - Les docs signés par l'administration
 - Les docs liés à l'exécution notamment les ordres de services

III Le marché a été attribué

Votre offre n'a pas été retenue

- Demander les motifs du rejet et qui a remporté le marché
- Analyser et capitaliser pour l'AO suivant



DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS


www.nticonseil.com

III La dématérialisation

La dématérialisation, c'est le fait de transférer des documents électroniques en lieu et place de l'envoi ou du portage des documents physiques.

Elle sert notamment à gérer de façon électronique des documents qui transitent au sein et entre les entreprises.

A ce titre, nombres d'administrations ont déjà adopté cette mesure dans le traitement de leurs données. On pourra citer comme exemple l'administration fiscale.



La dématérialisation dans les marchés publics est une volonté émanant des entreprises et de l'État, de moderniser la procédure de passation.

www.nticonseil.com

III La dématérialisation des marchés publics

Pour les collectivités :

- C'est l'utilisation d'une plateforme sécurisée couvrant la réglementation en vigueur afin de recevoir des offres dématérialisées, de la diffusion des avis au suivi de la procédure.
- C'est une saisie assistée et une mise en ligne automatique des avis aux journaux (Boamp, Joue, Moniteur,...) et sur le site internet de la collectivité en s'affranchissant de toutes les variantes de formulaires.

Pour les entreprises :

- L'accès à un grand nombre d'appels d'offres, gratuitement, facilement, rapidement.
- Le téléchargement des règlements et dossiers de consultation des entreprises et le dépôt des offres sur internet,
- Un service de veille permettant de proposer une consultation des avis plus intelligente et en temps réel.

III La dématérialisation

Aujourd'hui les échéances sont les suivantes :

- A compter du 1er janvier 2010, l'acheteur, doit publier l'avis de publicité sur son profil d'acheteur.
- A compter du 1er janvier 2010, l'acheteur doit également publier les documents de la consultation sur son profil d'acheteur.
- A compter du 1er janvier 2010 et du 1er janvier 2012 : Pour les achats de fournitures de matériels informatiques et de services informatiques, l'entreprise devra transmettre par voie électronique les candidatures et les offres dès le 1er janvier 2010.
- La prochaine échéance, au 1er Janvier 2012, imposera à l'acheteur d'accepter de recevoir les candidatures et offres qui lui seront transmises par voie électronique.

III Les aspects de la dématérialisation

- Les mises en ligne des AAPC
- Le Dossier de Consultation des Entreprises
- La réponse électronique

C'est pour répondre à une exigence de confidentialité et de sécurité, que les candidatures aux appels d'offres, doivent être déposées sur une plate-forme de dématérialisation. Ainsi les administrations doivent se doter de l'une de ces plates-formes, tandis que les entreprises doivent s'équiper d'une signature électronique.

III La plate-forme de dématérialisation

Une plate-forme de dématérialisation est une plate-forme sécurisée.

Elle permet la gestion dématérialisée des appels d'offres. En d'autres termes, elle centralise les outils nécessaires à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Elle permet notamment la mise en ligne des AAPC, et le téléchargement des DCE.

Les candidats peuvent déposer leur candidature et leur offre sur cette plate-forme.

L'acheteur peut décider de mettre d'autres fonctionnalités à l'usage des opérateurs économiques tel qu'un système de messagerie, un système électronique avertissant les entreprises de toute nouvelle procédure de passation, ou bien encore un module permettant l'archivage des procédures. Il en existe plusieurs.

III Le certificat numérique

Un **certificat électronique** est une carte d'identité numérique dont l'objet est d'identifier une entité physique ou non-physique.

L'autorité de certification fait foi de tiers de confiance et atteste du lien entre l'identité physique et l'entité numérique.

Il existe 4 types de certificats en fonction du niveau de sécurité:

- classe 1: adresse électronique du demandeur requise;
- classe 2: preuve de l'identité requise (photocopie de carte d'identité par exemple);
- classe 3: présentation physique du demandeur obligatoire.
- classe 3+ : identique à la classe 3, mais le certificat est stocké sur un support physique (clé USB à puce, ou carte à puce; exclut donc les certificats logiciels)

III La Signature numérique

La **signature numérique** est un mécanisme permettant d'authentifier l'auteur d'un document électronique et de garantir son intégrité, par analogie avec la signature manuscrite d'un document papier.

Un mécanisme de signature numérique doit présenter les propriétés suivantes :

- Il doit permettre au lecteur d'un document d'identifier la personne ou l'organisme qui a apposé sa signature.
- Il doit garantir que le document n'a pas été altéré entre l'instant où l'auteur l'a signé et le moment où le lecteur le consulte.

Depuis mars 2000, la signature numérique d'un document a en France la même valeur légale qu'une signature sur papier, conformément aux textes suivants :



DÉTECTEZ, VEILLEZ LES AO EN LIGNE

ORGANISEZ-VOUS POUR Y RÉPONDRE
ΟΚΡΑΤΙΔΕΣ-ΑΝΟΣ ΛΟΟΚ Ι ΚΕΛΟΙΔΚΕ

MERCI DE VOTRE ATTENTION
ΜΕΚΡΙΝΕ ΑΟΙ ΚΕΩΙ ΤΕΜΙΟΙΑ

Retrouvez nos bulletins de veille sur notre blog : www.nticonsell.fr

christophe.croisant@nticonsell.com